

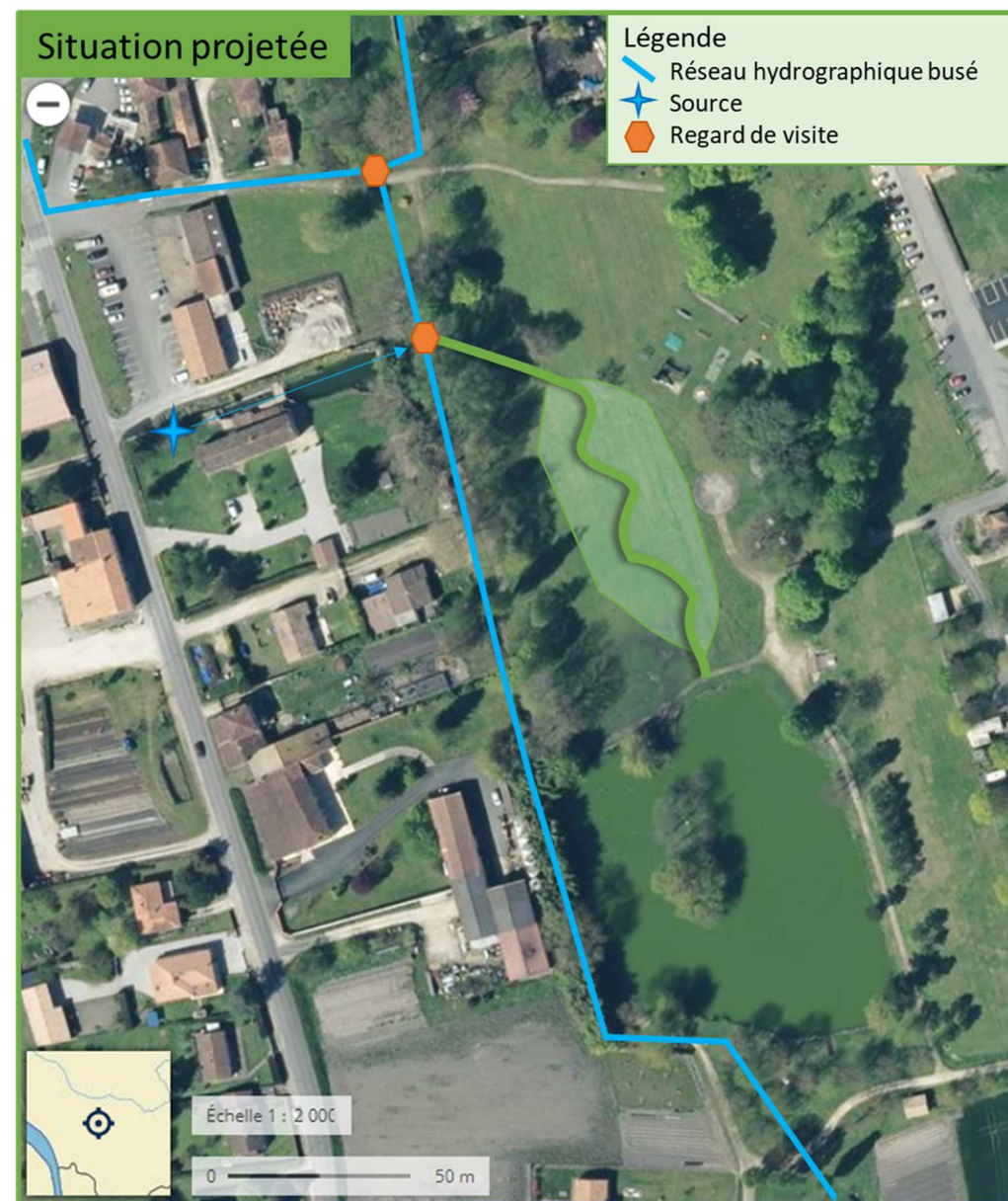
Travaux de mise en œuvre d'un bassin de délestage des crues au sein du parc Barabeau.



Des précipitations exceptionnelles dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2021 ont entraîné une vision peu habituelle du Parc et de la Rue des Alambics: de l'eau, beaucoup d'eau et un riverain du parc inquiet en voyant l'eau menacer son habitation ... Suite à cet incident, les commissions de la voirie et de l'environnement se sont concertées et une rencontre avec le service Environnement de la CDCHS, en charge des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques » et « Prévention Inondation » (GEMAPI) a également eu lieu le 9 mars 2021.

Constat:

Lors de cet épisode, les buses présentes le long du parc Barabeau n'ont pas permis d'évacuer les eaux arrivant depuis le bourg et la source. Ce problème, lié à la présence de racines, est déjà connu des services communaux et les travaux de débouchage, effectués autrefois, ne sont plus réalisables (faisabilité technique).



Profil futur du bassin

Solution:

Il est prévu la réalisation d'un ouvrage de « délestage » de crue. Plus précisément, il s'agit de mettre en place une buse au fond du regard afin de diriger les eaux au sein de la prairie du parc qui sera remodelé pour augmenter la capacité de stockage du site et permettre l'infiltration de l'eau.

Le fond de l'aménagement sera situé à moins d'un mètre sous le sommet actuel du regard de visite.

L'ensemble de la prairie sera retalutée en pente douce afin de conserver les usages actuels du parc.

